

le #MoisSansTabac, c'est quoi ?

Le concept de la campagne

Positive

Elle privilégie de parler du tabagisme plutôt que des fumeurs pour ne pas les stigmatiser

Collective

Elle s'appuie sur l'esprit d'équipe et le soutien des non-fumeurs qui encouragent les fumeurs dans leur sevrage

L'objectif du #MoisSansTabac est d'inciter les fumeurs à arrêter le tabac pendant un mois : un arrêt de 30 jours multiplie par 5 leurs chances d'arrêter de fumer définitivement

Les aides à disposition

Tabac Info Service

Pour un accompagnement personnalisé des fumeurs souhaitant se sevrer du tabac.

Les kits d'aide à l'arrêt

Pour préparer et soutenir les fumeurs à l'arrêt du tabac pendant les 30 premiers jours

Les professionnels de santé

Vous pouvez trouver l'annuaire des tabacologues sur le site de Tabac Info Service

tabac info service

3989

de 8h à 20h du lundi au vendredi
Service gratuit - Prix d'un appel

Contact

Marie DEPREQC

Chargée de missions
mdepreqc@hautsdefrance-addictions.org

HAUTS-DE-FRANCE ADDICTIONS

235 avenue de la Recherche 59120 Loos
Tél : 03 20 21 06 05 - Fax 03 66 72 44 39
contact@hautsdefrance-addictions.org



Lycées

#MoisSansTabac

en région Hauts-de-France





La prévalence du tabagisme chez les jeunes est élevée en France. Les Hauts-de-France n'échappe pas à ce constat même si le nombre de fumeurs quotidiens parmi les adolescents de 17 ans a diminué, passant de 32% en 2014 à 25% en 2017 (Enquête ESCAPAD, 2017). Effectivement, la moitié des fumeurs de 15-18 ans déclare vouloir cesser de fumer et les deux tiers ont déjà tenté un sevrage, (Beck, 2013).

Après une première expérience réussie dans 6 lycées de la région en 2017, où des actions de prévention du tabagisme ont été menées (rallye, stand d'information, ciné-débat, challenge, forum,...) en étroite collaboration avec les équipes éducatives des lycées, le Conseil Régional des Hauts-de-France renouvelle son soutien et missionne l'association HAUTS-DE-FRANCE ADDICTIONS pour accompagner 10 établissements sélectionnés et répartis sur toute la région.

PLAN D'ACTION EN 6 ÉTAPES

POUR QUE LE LYCÉE SOIT UN LIEU D'ÉCHANGE, DE RÉFLEXION AUTOUR DE LA CONSOMMATION DU TABAC, SES CONSÉQUENCES ET DES SOLUTIONS POUR EN SORTIR.

Agissons ensemble !

1 Préparer et organiser le déploiement du projet sur 10 établissements répartis sur l'ensemble de la région. (Juin- juillet)

Lors de cette étape, avec l'aide des ICT auprès des DASEN, votre établissement a été pressenti pour être accompagné afin de participer à ce projet.

2 Prendre contact avec votre établissement pour repérer les besoins spécifiques en matière de prévention du tabac en cohérence avec le CESC. (Septembre)

Au plus tôt en septembre, une chargée de mission de HAUTS-DE-FRANCE ADDICTIONS va prendre contact avec vous pour valider son intervention auprès du référent interne du projet que vous aurez identifié (l'infirmier.e de l'établissement et/ou un autre membre de l'équipe éducative)

3 Élaborer la stratégie d'action avec le CESC pour mobiliser l'ensemble des personnes concernées de votre établissement à réfléchir sur sa consommation de tabac en vue de diminuer ou de réduire sa consommation à l'occasion du #MoisSansTabac2018 (Septembre octobre)

Dans l'idéal, la chargée de mission HAUTS-DE-FRANCE ADDICTIONS participera au CESC pour présenter le projet régional. Les échanges permettront de recueillir les objectifs spécifiques de votre établissement, d'établir une stratégie d'action ainsi que des critères d'évaluation. »

4 Communiquer sur le projet d'inscription de votre établissement dans la campagne #MoisSansTabac2018 et sur les actions déclinées dans l'établissement. (Octobre)

Pour favoriser la préparation à l'adhésion au projet et créer de l'émulation dans l'établissement, une communication interne à l'établissement pourra être mise en place grâce aux outils issus de la campagne nationale officielle #MoisSansTabac2018.

5 Organiser et soutenir le #MoisSansTabac2018 dans votre lycée. (Novembre)

Cette phase permettra de soutenir les fumeurs qui s'engagent dans une démarche de sevrage ou de réduction de leur consommation grâce à des actions spécifiques mises en place par l'équipe du lycée et le réseau partenarial.

Une action phare de lancement pourra être proposée pour repérer les participants et annoncer le programme des actions #MoisSansTabac2018 dans votre lycée. La chargée de mission HAUTS-DE-FRANCE ADDICTIONS soutiendra en complétant les ressources nécessaires à la mise en place des actions grâce à son réseau et les outils en prévention.

6 Établir un bilan de l'action par établissement (décembre) et le communiquer au cours d'une rencontre réunissant les 10 établissements participants (janvier- février 2019)